



# Juste Terre!

mensuel n° 200 | mai 2023



## 200 fois « Juste Terre ! » : le combat continue

Que de chemin parcouru ! 200 numéros de *Juste Terre* ! C'était en janvier 1997 : le premier numéro de votre revue sortait de l'imprimerie, remplaçant les différentes publications respectives d'Entraide et Fraternité et d'Action Vivre Ensemble. Depuis toujours, les combats et les thématiques Nord et Sud se répondaient au sein de notre groupement. La logique en était expliquée dans ce premier numéro : *« Les objectifs fondamentaux de nos deux organisations sont semblables : il s'agit de favoriser la participation des exclus dans leurs projets. Nous ne travaillons pas 'pour' eux mais 'avec' eux. »*

débuts, sans encore utiliser les mots de « Maison commune », que les « périphéries » dans lesquelles nous agissons ne devaient plus s'envisager de manière géographique mais globale.

L'avènement du pape François, voici juste 10 ans, un autre anniversaire digne d'être célébré, nous a rassérénés, liant « clameur de la terre », justice sociale et climatique. Ce numéro 200 porte d'ailleurs cette vision de l'écologie intégrale. Au travers de l'évocation de notre projet *Sauvons notre Maison commune* ; au travers de l'ultime mise en garde du GIEC ; au travers de notre revendication de voir les entreprises contraintes de respecter à la fois les droits humains et l'environnement. Le combat continue.

Édito  
Jean-François Lauwens  
chargé de communication



Un quart de siècle de lutte et de travail sans relâche pour plus de justice sociale, donc. Plus que jamais, 25 ans plus tard, on se doit de saluer l'intuition de celles et ceux qui pensaient dès nos



# Sauver notre Maison commune, c'est d'abord recréer du lien !

⊕ Jean-François Lauwens, chargé de communication



À Dour, un potager scolaire remis à neuf.

**Le projet *Sauvons notre Maison commune*, élaboré en réponse à l'appel du pape François dans son encyclique *Laudato Si'* à se mobiliser afin de faire face aux multiples crises sociales et environnementales qui la mettent en péril, est une belle réussite.**

L'objectif principal du projet est de contribuer à la transition sociale et écologique en Wallonie et à Bruxelles en accompagnant les écoles et communautés catholiques dans la mise en œuvre d'initiatives de transition. 46 communautés et 28 écoles ont souhaité bénéficier de l'accompagnement proposé par Entraide et Fraternité et Action Vivre Ensemble afin d'approfondir l'écologie intégrale et mettre en œuvre des initiatives de transition écologique et sociale en Wallonie et à Bruxelles. Un chiffre bien plus élevé qu'attendu !

25 communautés et 11 écoles ont finalisé un plan d'action. Et nombreuses sont celles qui ont déjà concrétisé certaines ambitions. Au menu, de belles initiatives de transition écologique et sociale pour construire un monde plus juste et durable. En voici quelques exemples non exhaustifs. Ici, à Ave-et-Auffe, c'est un ancien immeuble religieux, la maison des Sœurs de Sainte-Marie, qui va devenir une maison de la transition ; là, à Durbuy, c'est une balade verte et solidaire qui a permis d'allier spiritualité, œuvre sociale et produits locaux. Ici, à La Hulpe, c'est l'installation d'un parking à

vélos devant l'église ; là, à Huy, c'est un jardin communautaire au profit de personnes en précarité qui a été aménagé à l'église.

Sur proposition d'Entraide et Fraternité/Action Vivre Ensemble, les différents diocèses de Wallonie ont décidé de nommer des personnes référentes en écologie intégrale. Celles-ci ont pour mission d'accompagner la réception de l'encyclique *Laudato Si'* et de favoriser la transition écologique et sociale sur leur territoire. Elles sont donc des personnes clés pour mobiliser les communautés catholiques dans le cadre des projets menés avec Entraide et Fraternité/Action Vivre Ensemble.

**Découvrez le projet sur**  
[www.maisoncommune.be](http://www.maisoncommune.be)



À La Louvière, le jardin du couvent des Clarisses sera ouvert au quartier.

### Des bâtiments en transition

Un peu partout en Wallonie, dans le cadre du programme *Sauvons notre Maison commune*, des bâtiments perdant de leur « utilité » religieuse sont dédiés à la transition : c'est le cas du couvent des Clarisses (1920) à La Louvière. Quel plus beau symbole que celui de mener ce projet dans une maison dédiée à sainte Claire d'Assise, disciple de saint François, qui a lui-même tellement inspiré l'écologie intégrale du Pape ? Végétariennes avant l'heure, les sœurs clarisses seraient fières de leur héritage.

Leur ancien couvent, mis aux normes énergétiques, accueille plusieurs associations dédiées aux services aux personnes les plus démunies (école de devoirs, colis alimentaires, maison de quartier, accueil des personnes sans abri...), aux projets de développement dans le Sud, à la mobilité douce. Et le jardin des Sœurs n'attend qu'à se transformer en jardin potager partagé ouvert sur le quartier !

### Des paroisses en transition

Dans la catégorie des paroisses en transition, celle du Bon Berger

à Ath est assurément une pionnière pour ce qui est de faire de la création/restauration du lien social un corollaire de la transition. « *Je suis persuadé que la mission principale de l'Église est de créer du lien et que c'est parce qu'elle ne vit plus cette mission qu'elle est en crise* » résume Xavier Nys, doyen d'Ath. Un lien qui ne se limite pas aux fidèles ou aux croyants et croyantes mais s'ouvre à tout le quartier : cuisine, jeux de société, ateliers de réflexion sur les questions d'écologie et de société sont des rendez-vous interculturels et intergénérationnels. Du logement a été créé dans les locaux vétustes rénovés et l'asbl Saint-Vincent-de-Paul y a ouvert un magasin de seconde main. À terme, l'idée est de transformer le jardin du curé en compost et en potager pour tous les habitants et habitantes du quartier.

### Des écoles en transition

Par essence, les écoles occupent le centre des préoccupations à l'heure de la transition intégrale via les modules éducatifs d'Entraide et Fraternité/ Action Vivre Ensemble. À Brugelette, dans le cadre

d'une action « Récup'moi » (autour des « 5 R » : refuser, réduire, réutiliser, recycler, rendre à la terre), l'école La Maison des Phénix (école secondaire à pédagogies actives et alternatives) a, en bout de processus, planté une haie fruitière et fabriqué des savons écologiques.

Le premier degré différencié de l'Institut la Sainte-Union, à Dour, a totalement remis à neuf le jardin potager de l'école et ses élèves l'ont présenté aux parents lors d'une journée portes ouvertes. À un autre niveau d'enseignement, le CEFA (centre d'éducation et de formation en alternance) de Tamines a lui aussi conquis son titre d'école en transition. Pour l'équipe éducative, deux problèmes étaient particulièrement visibles dans cette école : le tri des déchets et l'absentéisme des élèves. L'idée était donc, à la fois, de donner l'envie aux élèves de revenir à l'école et d'apprendre à jeter papiers sales, canettes et mégots au bon endroit. Sous les auspices du département éducation d'Entraide et Fraternité/ Action Vivre Ensemble, l'opération « Poubelle la vie » a rempli son contrat !



À Ath, on a compris que transition rime avec lien social.

À Tamines, les étudiants et étudiantes ont poussé loin leur réflexion sur les déchets !



# « On peut encore éviter que le réchauffement climatique devienne ingérable »

⊕ *Jean-François Lauwens, chargé de communication*



Nicolas Van Nuffel

**Le GIEC vient de publier son 6<sup>e</sup> rapport en 30 ans. Les conséquences du réchauffement climatique sont plus importantes que dans les pires scénarios. Pour Nicolas Van Nuffel, responsable de plaidoyer au CNCD-11.11.11 et président de la Coalition Climat, « nous avons encore la possibilité de réagir pour minimiser au maximum l'impact du dérèglement climatique mais nous n'avons plus d'autre choix que de changer nos modes de vie. » Une grande mobilisation est annoncée pour le 3 décembre, durant la COP 28.**

**Encore un rapport qui sonne comme un ultime avertissement ? Cela vous désespère ?**

Je ne suis pas désespéré mais déterminé et en colère. Tout est dit depuis le premier rapport du GIEC il y a 33 ans ! Les marges d'incertitude étaient plus grandes qu'aujourd'hui mais la trajectoire était bien celle

annoncée alors. Pour le cas où l'on ne réduisait pas les émissions de CO<sub>2</sub> ! Or, depuis 1990, l'Humanité a émis autant de CO<sub>2</sub> que pendant les 150 années qui ont précédé ! L'autre mauvaise nouvelle, c'est que, plus on avance, plus on se rend compte que les conséquences du réchauffement sont pires que ce que l'on craignait. Les rapports

précédents étaient encore trop prudents sur le dégel du permafrost et de la banquise, la déstabilisation de la forêt amazonienne, etc. On ignore souvent que les écosystèmes ne se déstabilisent pas petit à petit mais atteignent des points de rupture. Et là, certains sont au bord du point de rupture.

**Et la bonne nouvelle... ?**

C'est que les scientifiques nous disent que c'est encore possible d'inverser la tendance, de limiter le réchauffement à 1,5°, qui devrait être atteint dans les années 2030. Techniquement, on a toutes les solutions. Cela va devenir de plus en plus difficile, pour des raisons socio-politico-économiques, de respecter la limitation à 1,5°. Mais chaque dixième va compter ! Si on rate 1,5°, il faudra viser 1,6°, pas 2,5°. Du moment où l'on atteindra le 0 carbone net, le problème se résoudra lentement.

**Est-ce qu'en annonçant que le trou dans la couche d'ozone serait résorbé d'ici 2066, l'Organisation météorologique mondiale n'a pas donné un mauvais signal à celles et ceux qui critiquent l'alarmisme ?**

Non, justement ! C'est parce que, dans les années 80, on a été alarmiste et qu'on a pris les mesures nécessaires et contraignantes que les choses se

sont améliorées. Donc, quand on veut, on peut ! Mais il est vrai aussi que les gaz incriminés alors étaient plus anecdotiques et qu'il y avait des alternatives. On n'a rien dû changer à notre mode de vie. En revanche, pour le réchauffement, nous sommes tellement dépendants du pétrole, du charbon et du gaz qu'on ne s'en sortira pas avec quelques changements technologiques. Il faut changer nos modes de vie quoi qu'il arrive. Les deux sont nécessaires - les technologies et les changements de comportements - et ne s'opposent pas nécessairement : regardez les batteries pour vélos électriques.

### **Comment expliquer qu'on n'a rien fait en trois décennies ? L'immobilisme politique ?**

Il y a un changement net par rapport à il y a 5 ou 10 ans. Les hommes et les femmes politiques d'il y a 30 ans étaient nés avant la guerre, ne juraient que par le progrès, ne voyaient pas les conséquences que l'on voit désormais. Dès 2008, lors de la crise bancaire, nous disions qu'il fallait profiter de cette crise pour prendre le virage et provoquer la transition au travers des moyens de la relance économique. On nous riait au nez. Aujourd'hui, avec les réponses données aux crises du Covid et de l'Ukraine, on voit que les solutions sont certes insuffisantes mais qu'elles vont dans la bonne direction. Les politiques ont donc intégré cela. La population maintient cette question du climat parmi ses préoccupations malgré la crise. Après, évidemment, il y a un pas entre vouloir sauver le climat et changer de comportements.

### **Un Pacte logement-énergie né à Wanne**

La transition réussie fait le pari de lier justice climatique et justice sociale. Possible ? Les personnes en situation de pauvreté ne peuvent acheter une nouvelle voiture, isoler une maison, manger bio, entend-on souvent. Cette question fondamentale – urgence sociale ou urgence climatique ? – était déjà au centre d'un débat entre Nicolas Van Nuffel et Christine Mahy, secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP), voici un an à Wanne, lors du premier weekend de la transition organisé par Entraide et Fraternité/Action Vivre Ensemble. « *De cette rencontre, explique Nicolas Van Nuffel, est née une collaboration étroite avec le RWLP, nous travaillons ensemble à la création d'un Pacte logement-énergie pour des mesures qui allient justice sociale et climatique, des mesures qui contribuent à réduire les inégalités : plus contraignantes pour les riches et favorisant l'isolation des logements, publics ou privés, habités par les familles les plus défavorisées. Les pouvoirs publics doivent investir massivement.* »

### **La Coalition Climat a produit un plan de dix solutions pour aller dans ce sens...**

En Belgique, les trois éléments principaux pour diminuer notre impact sont nos bâtiments, nos transports et notre alimentation. Il faut un vaste chantier collectif qui triple le rythme auquel on rénove les logements (un pacte logement-énergie, lire encadré). La Belgique ne peut parvenir au 0 carbone que si elle diminue le nombre de voitures par trois... Il faut donc refinancer la SNCB, développer les bus en zones rurales, développer encore les pistes cyclables et les voitures partagées. Enfin, il est clair que le Belge moyen consomme trop de viande. Il ne s'agit pas de dire que tout le monde doit être végétarien mais de privilégier la qualité et l'équilibre.

### **Bref, c'est encore possible mais à quel prix et à quelle échéance ?**

C'est trop tard pour éviter le dérèglement climatique, il est là. Avant, il était théorique. Désormais, comme les habitants et habitantes de la Vesdre, nous avons notre nez dessus. Mais on peut encore éviter qu'il prenne des proportions ingérables. En diminuant nos émissions de gaz à effet de serre au plus vite et en mettant en place des mesures d'adaptation pour vivre avec ce dérèglement. Si on avait pris les mesures dans les années 90, on aurait pu prendre une pente douce. Désormais, la pente est rude. On a obtenu en 2018 dans le Green Deal européen l'ambition d'une baisse de 55% des émissions de l'Europe pour 2030 et la décarbonation pour 2050. Mais cela se complique maintenant avec la question des politiques qu'on met en œuvre pour y arriver.



# Devoir de vigilance : l'exemple français doit inspirer la Belgique

⊕ *Jean-François Lauwens, chargé de communication*

**Il y a dix ans s'effondrait le Rana Plaza, au Bangladesh. Une date éminemment symbolique puisque ses 1100 travailleurs et surtout travailleuses mortes sous les décombres sont devenues les symboles des dérives de la mondialisation et de l'impunité des entreprises non respectueuses des droits humains et de l'environnement.**

Catastrophes sanitaires, environnementales, humaines : on ne compte plus les violations de droits humains et du travail, les accaparements de terre, les pollutions, les explosions d'usines toxiques, les marées noires, les maladies mortelles dues à l'amiante et autres, les catastrophes minières, les exportations de pesticides toxiques, les lignes de crédit accordées à des colonies de peuplement illégales, etc., provoqués par des entreprises multinationales... Et ce ne sont que les effets visibles de leur absence de responsabilité.

Longtemps, une logique autorégulatrice et volontariste a prévalu mais les violations des droits humains et de l'environnement n'ont jamais été aussi nombreuses dans les chaînes de valeur : le consommateur peut toujours sans sourciller acheter des smartphones composés de minerais issus de zones de conflits, des vêtements confectionnés dans des conditions d'esclavage, du cacao récolté par des enfants ou de la viande produite grâce à une déforestation massive.

Pour la société civile, la parade consiste à imposer aux entreprises basées dans nos pays un devoir de vigilance visant à les contraindre à prendre les mesures nécessaires au respect des droits humains et de l'environnement tout au long de leurs chaînes de valeur, opaques et complexes. Pour que la chose soit contraignante, il faut un mécanisme de plainte et de sanction.

Une première législation française sur le devoir de vigilance est née en France en 2017. C'est elle qui a permis que,

comme EDF, Casino ou TotalÉnergies, BNP Paribas soit récemment assignée à deux reprises pour violation de cette loi devant les tribunaux français. D'une part, première mondiale, la banque est assignée par six ONG en raison de son soutien actif et massif à des groupes parmi les plus agressifs dans l'expansion pétrolière et gazière. D'autre part, en appui de la CPT (Commission pastorale brésilienne de la terre, partenaire historique d'Entraide et Fraternité), l'ONG Notre affaire à tous a assigné la banque pour sa complicité dans la déforestation. BNP Paribas soutient financièrement l'entreprise Marfrig, numéro deux brésilien de la viande bovine, responsable de plus de 120.000 hectares de déforestation illégale de la forêt amazonienne et de la savane du



À Minaçu, au Brésil, Tractebel a expulsé des centaines de familles rurales sans compensation.

Cerrado. Pour rappel, l'État belge est encore à ce moment le premier actionnaire de BNP Paribas.

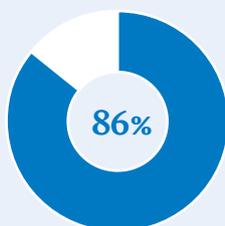
Chacun le reconnaît désormais : la nécessité d'une législation sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de droits humains et d'environnement

s'impose. Une directive est discutée ces jours-ci au Parlement européen. En Belgique, la Chambre a aussi repris ses travaux sur le sujet.

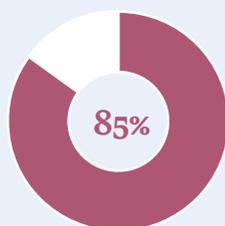
Le devoir de vigilance des entreprises n'est pas une fin en soi mais un moyen pour le respect des droits humains et de l'environnement.

Lire notre carte blanche dans La Libre sur le sujet : [entraide.be/cbll20230417](http://entraide.be/cbll20230417)

### Les entreprises doivent-elles respecter les droits humains et l'environnement ?



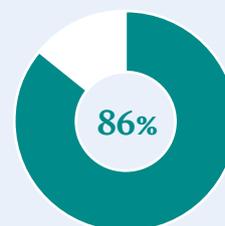
des Belges sont d'accord avec l'idée que les entreprises devraient être légalement obligées de s'assurer qu'elles ne sont pas impliquées dans des violations des droits humains, telles que le travail forcé ou l'accaparement de terres.



des Belges sont d'accord avec l'idée que les entreprises devraient être légalement obligées de s'assurer qu'elles ne contribuent pas à des dommages environnementaux tels que la pollution de l'air ou la destruction de la biodiversité en dehors de l'UE.



des Belges sont d'accord avec l'idée que les entreprises qui causent des violations des droits humains et des dommages environnementaux dans le monde ou y contribuent devraient être légalement responsables.



des Belges estiment que les victimes devraient être autorisées à poursuivre les entreprises responsables en justice dans le pays où elles sont basées.

Source : YouGov – septembre 2021 – sondage dans 9 pays de l'UE

## Non au commerce avec les colonies israéliennes

Le 27 février, le ministre de l'Économie, Pierre-Yves Dermagne (PS), a reçu des mains de nombreuses ONG, dont Entraide et Fraternité, les 20.300 signatures de Belges demandant d'interdire tout commerce avec les colonies israéliennes. Le gouvernement israélien d'extrême droite intensifie actuellement l'installation de colons en

Cisjordanie occupée. Il s'agit d'une infraction au droit international.

Des sociétés belges comme Solvay et nombre de banques (BNP Paribas, KBC, Argenta, Delen, Degroof Petercam, Axa, ING et Belfius via Candriam) ou d'autres marques (Carrefour) ayant un lien fort avec la Belgique continuent de soutenir

d'une façon ou l'autre la colonisation israélienne. Carrefour a lancé une chaîne de franchisés dans les colonies illégales et BNP Paribas est le plus grand créancier européen d'entreprises opérant et impliquées dans les colonies israéliennes illégales, avec un montant total de 15,4 milliards € de crédits et 3 milliards € d'investissements.

# Participez à une session d'information sur les legs

Comment rédiger un testament ? Qu'est-ce qu'un legs particulier ? Quels sont les avantages du legs en duo ? Quelles sont les proportions, les parts à respecter selon la loi successorale ? En quoi un legs à Entraide et Fraternité et/ou Action Vivre Ensemble peut-il changer la vie de personnes parmi les plus pauvres ? Pourquoi transmettre le sens d'une vie dans un legs ? Nous vous invitons à l'une des sessions près de chez vous. Confidentialité assurée.

## 4 sessions gratuites d'information juridique et de conseil individuel

**Mardi 20 juin 2023, 13h-16h15, à 1000 Bruxelles**

Bibliothèque Royale de Belgique (KBR)  
4 Boulevard de l'Empereur

Accessible  
PMR

13h	<b>Entretien juridique individuel (20') avec un-e juriste expert-e de l'asbl Testament.be</b> , sur réservation dans un créneau horaire (13h, 13h20, 13h40, 14h)
14h30	<b>Session plénière d'informations juridiques <i>Léguer à une bonne cause</i></b> avec Ann Maelfait, avocate experte sur les questions de legs et testaments. Quels sont les différents types de legs qui existent ainsi que les étapes importantes auxquelles il faut penser ?
15h45	<b>Collation offerte</b>

**Jeudi 22 juin 2023, 11h-14h, à 7024 Quévy**

Maison diocésaine de Mesvin : 457 chaussée de Maubeuge

**Mardi 10 octobre 2023, 11h-14h, à 4000 Liège**

Espace Prémontrés : 40 rue des Prémontrés

**Mardi 17 octobre 2023, 11h-14h, à 1060 Bruxelles**

Vicariat de Bruxelles : 14 rue de la Linière

Accessible  
PMR

11h	Accueil et café
11h10	En quoi et comment un legs à Entraide et Fraternité et/ou Action Vivre Ensemble peut-il contribuer à changer la vie de personnes parmi les plus pauvres ?
11h30	<b>Session d'informations juridiques sur les testaments et les legs particuliers/en duo + questions/réponses</b> , avec Caroline Misonne, avocate-conseil de l'asbl Testament.be. Quels sont les différents types de legs qui existent ainsi que les étapes importantes auxquelles il faut penser ? Comment rédiger un testament ?
12h45	<b>Lunch sandwiches offert</b> et apartés avec Caroline Misonne pour un avis juridique personnalisé

**Intéressé-e ? INSCRIPTION obligatoire :**

**En ligne :** [entraide.be/soutenir/testament](https://entraide.be/soutenir/testament)

**Par mail ou par téléphone :**

[catherine.houssiau@entraide.be](mailto:catherine.houssiau@entraide.be) - 0490 57 97 47

Entraide et Fraternité/  
Action Vivre Ensemble est  
membre de **TESTAMENT.BE**

**TESTAMENT.BE**



ENTRAIDE &  
FRATERNITE  
ACTION  
VIVRE ENSEMBLE

**Juste Terre!** mensuel

de l'ASBL Entraide et Fraternité et  
de l'ASBL Action Vivre Ensemble  
(ne paraît pas en juillet et en août)

**Siège**

rue du Gouvernement Provisoire, 32  
1000 Bruxelles | T 02 227 66 80

[info@entraide.be](mailto:info@entraide.be)

[info@vivre-ensemble.be](mailto:info@vivre-ensemble.be)

[www.entraide.be](http://www.entraide.be)

[www.vivre-ensemble.be](http://www.vivre-ensemble.be)

Suivez-nous



Dans un souci d'équité, le magazine s'efforce de privilégier l'écriture inclusive.

**Conception - coordination**

C. Houssiau, J.-F. Lauwens,  
V. Martin, Q. Minsier

**Éditrice responsable**

A. Fischer

**Studio et imprimerie**

Snel à Vottem, Belgique



**Crédits photos**

Entraide et Fraternité  
Action Vivre Ensemble  
(sauf mention contraire)

Ce papier est issu de forêts gérées durablement.



Avec le soutien de



**Belgique**

partenaire du développement



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

Les deux ASBL sont habilitées à recevoir des legs par testament.